N° 86

LE MAG'

DÉCEMBRE **2021**

QUÉ NOVÈLE À FLÉRON ?

photo Cédric Muscia

- **DOSSIER DU MOIS :** CAP TENU POUR LES FINANCES COMMUNALES
- **PROPRETÉ :** DE GROS INVESTISSEMENTS
- **SOCIAL :** ÉNERGIES EN FORTE HAUSSE

FLÉRON
La ville à la campagne

L'A.L.E. T.S. DE FLÉRON

toujours à votre service !

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Vous avez besoin d'aide ponctuelle à domicile pour :

- l'accompagnement médical
- l'entretien de petit jardin petit bricolage, peinture
- les courses ménagères
- surveillance dans les écoles

- nettoyage et jardin des copropriétés
- l'évacuation des déchets vers le recyparc

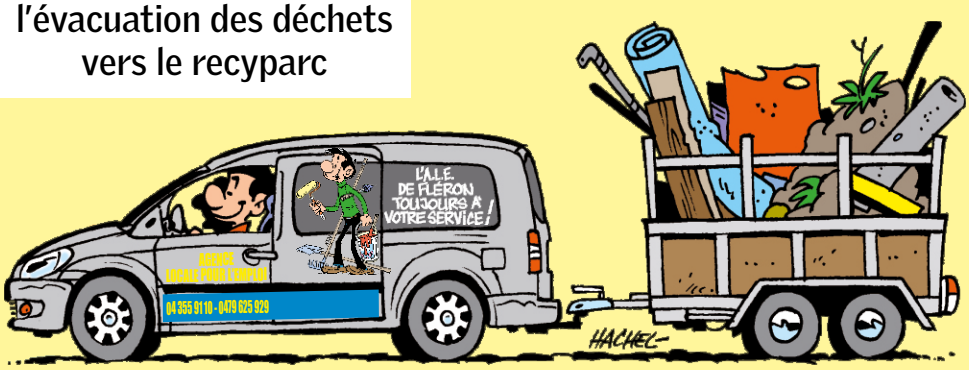

Vous êtes demandeur d'emploi et désirez rendre service en ayant un revenu complémentaire

- vous avez 24 mois de chômage et moins de 45 ans
- ou plus de 6 mois de chômage et plus de 45 ans
- vous touchez du RIS (revenu d'intégration social)

VOUS POUVEZ NOUS TÉLÉPHONER AU 04/355.91.10 du mardi au vendredi ou nous envoyer un mail à l'adresse info@ale-fleron.be

N° d'agrément A.L.E. 406

Maison de l'Emploi de Fléron 16, rue de Romsée, 4620 Fléron

ÉDITO

J'avais écrit que l'année 2020 était une "annus horribilis" à oublier au plus vite vu la crise Covid. Cette année 2021 a malheureusement commencé de la plus mauvaise des manières pour l'administration communale de Fléron. Fin janvier, après des semaines de lutte contre le virus du Covid, notre Directeur général nous a quitté.

Au-delà de ce choc pour l'ensemble du personnel et du Collège, il a fallu continuer à assurer les missions de l'administration. Encore une fois, je remercie l'ensemble de services pour leur implication dans ces moments difficiles.

Ensemble nous avons encore géré les multiples modifications des mesures Covid avant l'arrivée des mois de juillet et août qui nous laissaient entrevoir des perspectives un peu plus heureuses. Et puis, patatras, le 14 juillet notre pays a été frappé par des inondations historiques. Même si notre commune a été épargnée, nous avons consacré notre énergie à venir en aide aux communes sinistrées. Je remercie toutes les personnes qui ont, l'espace de quelques heures ou jours, donné de leur temps afin de venir en aide aux sinistrés.

Le deuxième semestre de 2021 a tout de même permis de reprendre doucement les activités sportives, culturelles et de loisirs.

Pourtant, en ce 2 décembre, rien n'est acquis et la circulation importante du virus semble faire craindre le pire à certains. Lors de mon dernier édito, je vous faisais part de ma crainte des répercussions des fermetures intempestives des classes sur la santé mentale de nos enfants et sur leurs apprentissages.

La situation actuelle m'inquiète davantage encore car les messages véhiculés par certains sont inexacts et infondés. Non la vaccination n'empêche pas d'attraper le Covid ni même de le transmettre. Mais la charge virale éventuellement transmise est nettement moindre pour un vacciné, tout comme le risque de complication ou d'hospitalisation. La vaccination empêche également la mutation du virus et l'apparition de formes potentiellement plus dangereuses. Mais oui, bien malheureusement,

suite p. 4

P. 5 **DOSSIER DU MOIS :** FINANCES COMMUNALES 2021 INFRASTRUCTURES / PROPRETÉ
P. 12 **SOCIAL**
P. 14 **JEUNESSE**
P. 15 **MÉLI MÉLO**
P. 16 **COIN DES ASSOCATIONS**
P.18 **SÉNIORS**
P. 19 **AGENDA**

COLLÈGE

THIERRY ANCION
Bourgmestre I Etat civil, Population, Police, Prévention, SIPP, Communication, Transversalité, Urbanisme, Aménagement du Territoire, Mobilité

JOSÉE LEJEUNE
1re échevine I Travaux, Voiries, Bâtiments communaux, Logement, Cimetières, Energie, Environnement, Promenades, Bien-être animal

SYLVIA DE JONGHE
Échevine I Plan de cohésion sociale, Affaires sociales, Politique des séniors, Noces d'or, Economie sociale, Egalité des chances, Santé, GHR, Enseignement, Petite enfance

ANTHONY LO BUE
Échevin I Affaires économiques, Commerce équitable, Jeunesse, Régie communale autonome, Sport

SOPHIE FAFCHAMPS
Échevine I Culture, Loisirs, Bibliothèque, ATL, Tourisme, Patrimoine, Emploi, Communication

ROMAIN SGARITO
Échevin I Finances, Budget, Plan de gestion, Fabriques d'églises, Informatique, Participation citoyenne

STÉPHANE LINOTTE
Président du CPAS

LAYOUT : Graphic Plugin 0473 529 704 - ÉDITEUR RESPONSABLE: Thierry Ancion, Bourgmestre, rue François Lapierre 19 à FLÉRON

FLÉRON
La ville à la campagne

ÉDITO (SUITE)

il y a des patients vaccinés en soins intensifs ; ces derniers étant surtout des personnes âgées et immunodéprimées.

Sans le choix individuel et collectif de se faire vacciner par beaucoup d'entre nous, nous serions certainement à l'heure actuelle dans une situation au moins aussi critique que lors de la deuxième vague avec une pression énorme sur ces soignants que nous applaudissions à 20h il y a peu… mais hélas si vite oubliés ?!

Et oui, il y a potentiellement des effets secondaires... comme pour chaque médicament (je vous invite à en lire les notices). Mais cet argument ne peut justifier à mon sens une non-vaccination. N'avons-nous pas toutes et tous été vaccinés contre d'autres maladies, ou ingéré des substances lors d'une prise en charge hospitalière ?

Enfin, il reste le manque de recul. Mais là aussi, après 20 mois et des milliards de personnes vaccinées, l'argument tient-il encore ?

Je respecte les choix et positions de chacun mais j'invite encore à réfléchir sur l'objectif de la vaccination : éviter les formes graves de la maladie (et personne n'est à l'abri !) et la saturation de nos soins intensifs. Saturation qui conduit aujourd'hui au report de la prise en charge d'autres pathologies. C'est donc une responsabilité collective.

Dorian de Meeûs, rédacteur en chef d'un grand quotidien, disait dernièrement dans son édito : "dans une telle crise, chacun doit prendre conscience qu'il peut participer à l'effort commun, tout comme il peut inconsciemment ou de bonne foi nuire à celui-ci".

2021 marque aussi le milieu de la législature communale (2018-2024). Le moment de faire un bilan des actions déjà entreprises à Fléron malgré les deux crises qui nous ont frappés. Force est de constater que la majorité des actions reprises dans notre déclaration de politique communale sont en cours ou terminées. Nous concrétisons donc ce à à quoi nous nous sommes engagés, tout en veillant à l'équilibre financier ! Et je vous l'assure, c'est un défi pour notre Commune comme pour toutes les autres sur lesquelles les charges sont toujours plus lourdes et nombreuses.

Parmi les dossiers actuels importants pour la Commune, on peut noter la construction à venir d'une nouvelle école maternelle à Lapierre et de nombreux investissements dans nos bâtiments scolaires, la réhabilitation totale en cours du Centre de Loisirs de Retinne, les 500.000 € de subventions obtenus dans le cadre de Wallonie Cyclable, le Schéma de développement commercial et le Plan communal de mobilité en cours sans oublier le Plan propreté mis en place ces derniers mois.

Le paysage du centre de Fléron va subir des changements majeurs durant ces prochaines années. Plusieurs projets immobiliers sont en cours de réalisation où à venir. Il s'agit de projets privés sur terrains privés mais qui répondent au principe du "Stop béton". Principe mis à toutes les sauces par certains.

Le "Stop béton" a pour principe d'éviter l'étalement des villes et communes, de concentrer l'habitat au centre, de reconstruire sur des chancres existants afin d'épargner les espaces verts. C'est ce qui est appliqué à Fléron. La situation de ces logements favorise également une meilleure accessibilité aux transports en commun (l'arrivée prochaine du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) devrait encore renforcer ce choix) ainsi que la pérennité de notre centre commercial.

Nous avons en effet besoin de logements. La population augmente, la taille des ménages diminue et Fléron est une commune attractive. On veut y habiter ou… y rester !

L'objectif du Collège communal est bien de renforcer le caractère "ville" du centre de Fléron tout en préservant le caractère "campagne" de sa périphérie. Je vous renvoie au Mag d'avril 2021, disponible également sur notre site internet www.fleron.be, qui expliquait en détail ces orientations urbanistiques.

Avant de vous laisser parcourir le MAG, mon souhait pour cette année 2022 serait de pouvoir reprendre une vie publique sans contraintes afin de pouvoir vous rencontrer lors de nos activités culturelles, sportives et festives. Retrouver cette convivialité qui nous a tant fait défaut ces derniers temps. Bien que "confiné", je suis resté et reste à votre disposition et votre écoute. J'organise une permanence le mercredi après-midi à laquelle il vous est loisible de vous inscrire via mon secrétariat : 04 355 91 01.

Au nom du Collège communal, du Conseil communal, du Conseil du CPAS et de la RCA, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2022. Qu'enfin nous puissions tourner le dos à ces deux années difficiles.

Votre Bourgmestre,
Thierry ANCION

FINANCES COMMUNALES 2021

CAP TENU MALGRÉ UNE GROSSE HOULE !

La Commune de Fléron maintient le cap en 2021 et affiche des bonis cumulés importants, malgré les effets de la crise sanitaire. En tenant compte du boni global final et des provisions constituées, le total des réserves s'élève à 3.586.383,42 € à la modification d'octobre 2021 contre 3.523.110,15 € à la modification d'octobre 2020.

Il faut remarquer que cela s'est réalisé, alors même que les investissements payés sur fonds propres sont aussi en augmentation importante pour arriver fin 2021 à 965.649,43 €, contre 433.018,51 € au compte 2018, 276.718,21 € au compte 2019 et 405.273,12 € au compte 2020. En effet, la politique d'investissement sur fonds propres que mène la législature permettra d'éviter de payer trop de charges d'intérêts de remboursement de capitaux.

Cette bonne tenue des finances communales s'est faite sans augmentation des taxes à l'impôt des personnes physiques et au précompte immobilier pendant ces 12 années.

ÉVOLUTION DE LA SITUATION BUDGÉTAIRE 2021 DE FLÉRON

EXERCICE PROPRE	COMPTE 2.019	COMPTE 2.020	BUDGET 2.021	MODIFICAT° JUIN 21	MODIFICAT° OCT 21
RECETTES					
Recettes de prestations	593.119,20	408.604,32	582.872,24	515.043,46	489.815,82
Recettes fonds des communes	4.105.400,09	4.262.030,22	4.325.816,31	4.372.534,82	4.379.175,77
Recettes de la fiscalité	10.622.307,29	10.388.614,62	11.143.990,86	11.068.298,57	11.008.059,96
Recettes des subsides	3.188.712,89	3.101.073,84	3.164.584,48	3.456.714,41	3.435.373,18
Recettes d'intérêts & dividendes	415.506,06	232.789,63	407.863,29	232.869,73	241.881,84
Recettes de provisions	0,00	400.000,00	40.000,00	40.000,00	40.000,00
Total des recettes exercice propre	**18.925.045,53**	**18.793.112,63**	**19.665.127,18**	**19.685.460,99**	**19.594.306,57**
DÉPENSES					
Dépenses de personnel	-8.354.792,32	-8.266.355,53	-8.884.265,28	-8.899.265,28	-8.596.910,08
Dépenses de fonctionnement	-1.967.904,56	-1.964.878,33	-2.282.567,42	-2.219.482,55	-2.247.236,67
Dépenses de transferts	-7.036.533,60	-6.795.357,81	-6.883.079,28	-7.057.623,03	-6.906.808,38
Dépenses de dettes	-1.044.339,65	-1.152.559,73	-1.309.584,70	-1.329.938,10	-1.318.392,63
Dépenses de provisions	-400.000,00	-323.000,00	0,00	0,00	-507.000,00
Total des dépenses exercice propre	**-18.803.570,13**	**-18.502.151,40**	**-19.359.496,68**	**-19.506.308,96**	**-19.576.347,76**
RÉSULTAT EXERCICE PROPRE	**121.475,40**	**290.961,23**	**305.630,50**	**179.152,03**	**17.958,81**

FLÉRON
La ville à la campagne

	COMPTE 2.019	COMPTE 2.020	BUDGET 2.021	MODIFICAT° JUIN 21	MODIFICAT° OCT 21
RÉSULTAT EXERCICES ANTÉRIEURS	2 564 036,31	2 471 944,74	1 557 868,49	2 249 347,20	2 234 170,98
RÉSULTAT DES PRELEVEMENTS	-360.718,21	-635.273,12	-476.526,92	-1.017.049,43	-965.649,43

RÉSULTAT GLOBAL FINAL	**2.324.793,50**	**2.127.632,85**	**1.386.972,07**	**1.411.449,80**	**1.286.480,36**
Situation provisions constituées					
Provision (irrécouvrables)	197.000,00	197.000,00	197.000,00	197.000,00	197.000,00
Provision (dépenses générales)	566.720,21	566.720,21	566.720,21	566.720,21	700.720,21
Provision (CPAS)	150.000,00	150.000,00	150.000,00	150.000,00	306.000,00
Provision (Relance COVID-19)	400.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provision (politique de propreté)	0,00	40.000,00	0,00	0,00	0,00
Provision (IMPACT COVID-19)	0,00	283.000,00	0,00	283.000,00	400.000,00
Provision (Infrastructures)	0,00	0,00	0,00	0,00	100.000,00
Fonds de réserve ordinaire (FRO)	342.182,85	342.182,85	342.182,85	342.182,85	342.182,85
BONI GLOBAL avec PROVISIONS et Fonds de réserve ordinaire	**3.980.696,56**	**3.706.535,91**	**2.642.875,13**	**2.950.352,86**	**3.332.383,42**
Fonds de réserve extraordinaire					
FRE (construction bâtiment Cpas)	84.000,00	254.000,00	254.000,00	254.000,00	254.000,00
FRE (propreté publique)	0,00	60.000,00	0,00	0,00	0,00
BONI GLOBAL avec PROVISIONS et Fonds de réserve ordinaire + extra	**4.064.696,56**	**4.020.535,91**	**2.896.876,13**	**3.204.352,86**	**3.586.383,42**

Rue de Liery - Retinne

On peut observer que le résultat budgétaire de l'exercice propre (2021) se clôture en boni de 17.958,81 € et rappeler que le boni global de la commune, augmenté des provisions et des fonds de réserve extraordinaire, après la dernière modification budgétaire d'octobre 2021, s'établit à 3.586.383,42 €.

DE BONS RÉSULTATS 2021 : FRUIT D'UN COMPTE 2020 POSITIF MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE

En sa séance du 29 juin 2021, le Conseil Communal a voté les comptes définitifs de l'année 2020, tels que repris succinctement ci-avant.

Sur base de ce tableau, nous sommes amenés à relever quelques constats :

- l'exercice propre (différence entre les recettes et les dépenses de l'année 2020) se clôture en boni de 290.961,23 €
- le boni global final d'un montant de 2.127.632,85 € est en diminution par rapport à 2.324.793,50 € de l'année 2019 et s'explique par la constitution d'une provision de 283.000,00 € libellée sous le nom d'Impact Covid et l'augmentation des dépenses, conséquence des effets de la crise.
- Tenant compte des réserves et provisions, le total s'élève à 3.706.535,91 € soit ici aussi, un résultat plus qu'honorable. Le delta du compte 2019 s'expliquant principalement par la provision qui pu être dégagée, en vue d'offrir des masques et des bons cadeaux à la population avec, par ricochet, des dépenses de soutien dans les commerces Fléronnais et la politique d'investissement sur fonds propres.

Il faut également tenir compte du contexte financier actuel où les pouvoirs fédéraux et régionaux continuent de transférer de nouvelles charges sur les communes.

Les provisions d'un montant de 1.578.903,06 € et fonds de réserve ordinaire se décomposent comme suit pour l'année 2020 :

- 197.000,00 € pour couvrir des irrécouvrables et réductions de valeurs sur créances ;
- 566.720,21 € destinés à des charges futures pour le personnel ;
- 150.000,00 € destinés à des charges futures pour l'aide sociale et le CPAS ;
- 342.182,85 € pour couvrir toutes autres dépenses futures ;
- 283.000,00 € pour anticiper l'impact de la crise sanitaire sur les finances communales dans les années à venir.

Ces résultats positifs constituent une confirmation, encore une fois, de la volonté de stabiliser les finances communales de Fléron.

Malgré les différentes mesures fédérales à charges des communes, la commune de Fléron a su conserver un résultat final important au compte 2020 (2.127.632,85 €) et su augmenter ses réserves et provisions d'un montant non négligeable (1.578.903,06 €), conséquence de la bonne gestion des finances en général.

ANTICIPER LES ENJEUX FINANCIERS MAJEURS DES PROCHAINES ANNÉES

L'Union des Villes et Communes l'explique clairement, l'avenir des finances communales continue à être préoccupant avec notamment :

- l'augmentation des dotations communales pour la zone de police ;
- la diminution des recettes à l'Impôt des Personnes Physiques (I.P.P.), liée au vieillissement de la population et aux mesures fédérales concernant le tax-shift (glissement de la taxation sur le travail vers d'autres formes de taxation) ;
- l'augmentation des charges de pension du personnel communal et des mandataires ;
- l'évolution du cadre législatif sur les matières communales, (réforme des points APE, jurisprudence en matière de RCA, mesures de sécurité renforcées, …) ;
- la crise économique grave liée au Covid-19 qui entraînera mécaniquement des diminutions de recettes à la suite de perte de revenus (chômage et revenus de remplacement) et à la suite de l'étalement des paiements qui seront demandés par la population Fléronnaise. Cette crise entraînera également des augmentations de dépenses en matière de protection et d'aide à la population ;
- l'augmentation très probable des besoins du CPAS en 2021 et 2022 pour faire face à la crise économique qui s'annonce à la suite de la crise du coronavirus, crises qui engendreront des besoins supplémentaires en termes d'aides financières pour les personnes directement impactées et les plus fragilisées.

La crise sanitaire ne doit plus être répercutée sur la population qui a déjà assez subi ses effets.

La dernière modification budgétaire d'octobre 2021 a encore été une fois la preuve de la saine gestion des finances communales. Des provisions pour l'impôt des personnes physique (impact Covid), les dépenses de personnel (dépenses générales) et le futur bâtiment synergie CPAS - Commune ont été consolidées. Une provision infrastructures a même été créée pour compenser l'augmentation des coûts et l'impact de la crise du Coronavirus.

FLÉRON
La ville à la campagne

INFRA-STRUCTURES

ÉCOLE LAPIERRE

Il y a quelques mois, la rénovation de l'école maternelle Lapierre était en pleine réflexion concertée avec les candidats auteurs de projets, les autorités et les premiers concernés, à savoir les équipes administratives et éducatives de l'école. 2021 aura vu avancer le dossier considérablement, puisque l'auteur de projet est maintenant désigné ; les surfaces, fonctions et budgets affinés. Le lancement des travaux de la nouvelle école maternelle est donc confirmé dès la fin de l'année scolaire en cours.

L'école maternelle comportera 362 m², 4 classes ouvertes sur le jardin et la cour et 1 atrium central, avec cuisine pédagogique et courette pédagogique pour les petits.

Le bâtiment, très peu énergivore (Q Zen), comprendra une pompe à chaleur, des panneaux photovoltaïques, une toiture végétalisée,...

Montant estimé actuel : 710.000 € TVAC (dont 85 % de subventions de la FWB).

SPORTS

Si le sport pour toutes et tous est un priorité à Fléron et que la Régie communale Autonome (RCA) fait tout pour vous faire bouger tout au long de l'année, les infrastructures doivent bien évidemment être fonctionnelles pour offrir à chaque fléronnais-e un accueil et une pratique sportive de qualité mais également pour avoir des bâtiments moins énergivores.

Quelques réalisations :

- climatisation dans une des salles de danse
- protection de poteaux dans l'Espace Sport
- nouveau marquoir pour les matchs de basket
- protection et remplacement des poutres de la piscine (25.000 €)
- remplacement d'appareils techniques à la piscine (25.000 €)
- nouvelle porte ainsi que des volets métalliques pour protéger les accès (11.000 €)
- nouvelle chaudière dans le complexe de foot de Fléron (9.000 €)
- nouveau site web et nouvel outil de planification pour l'utilisation des salles
- réfection de l'éclairage du terrain de foot de Fléron (15.000€)
- ascenseur pour l'Espace Sport (30.000€)

TRAVAUX

De nombreux travaux ont eu lieu cette année à Fléron, parmi lesquels on peut retenir ceux-ci :

- mise en sécurité des luminaires du terrain de foot du Polonia et relance d'un marché pour de nouveaux luminaires LED (7.233€ + 91.600€) et rénovation de la toiture de la buvette du Polonia (19.869€)
- rénovation de la toiture de l'école de Romsée (57.340€)
- finalisation du chantier de la réfection de l'égouttage et de la voirie de la rue de la Briqueterie et de la rue Carl Jost à Retinne (980.432€)
- rénovation de la seconde phase de la rue Vallée des Saules à Romsée (81.419€)
- acquisition d'une balayeuse et d'un aspirateur de rue dans le cadre du plan propreté (215.331 + 21.122€) voir pages suivantes.
- renouvellement du marquage routier à plusieurs endroits de la commune (24.997€)

CENTRE DE LOISIRS

Après une décision ministérielle tombée il y a quelques mois et un entrepreneur désigné récemment, le chantier du futur Centre de Loisirs de Retinne est lancé. Pour rappel, celui-ci va être complètement repensé et rénové. Avec un budget de 1.800.000 € dont 1.381.310 € subsidiés par la Région wallonne (via Infrasports), le nouveau Centre de Loisirs comprendra un espace mêlant à la fois le sport, les loisirs et la pédagogie. Un projet unique dans la région !

Mais il faudra s'armer de patience, puisque le Centre n'est désormais plus accessible. En effet, place au chantier qui devrait se terminer d'ici l'été 2022.

PROPRETÉ

FLÉRON
La ville propre
à la campagne propre

En 2021, la Commune de Fléron a initié une grande campagne propreté dans le centre et les villages. Pour cela, elle a investi en matériels et moyens humains. La Commune espère maintenant que ses efforts seront partagés par les commerçants et les citoyens et demande à chaque commerçant et citoyen d'agir pour un environnement plus propre, plus agréable.

DÉCHETS RAMASSÉS : CHIFFRES FOUS !

2019 : 125.780 kilos, équivalent à 83 camion-conteneurs

2020 : 104.920 kilos ou 69 camions-conteneurs

Les chiffres des déchets ramassés sont éloquents : Fléron est confrontée à :

- des dépôts clandestins hebdomadaires au pied des bulles à verre, des bornes à vêtements, des poubelles publiques, … ;
- des déchets sauvages le long des voiries ;
- des déchets ménagers dans les poubelles publiques ;
- non-entretien des trottoirs.

Le Collège communal a donc décidé de mettre un gros coup de propre sur Fléron. Il vient ainsi en appui aux commerçants et habitants du centre et des villages. Car si l'accent est logiquement mis sur l'hypercentre (activité économique, écoles,…), les villages ne sont pas oubliés.

Après avoir nettoyé de fond en comble l'avenue des Martyrs en septembre de cette année, le "nouveau" Service Propreté se déploie sur l'ensemble des 4 entités (Retinne, Romsée, Magnée, Fléron), avec des moyens humains renforcés et de nouveaux outils et machines.

RÉACTION SUR LE TERRAIN

- 1 équipe propreté sillonne les 4 entités : vidange des 246 poubelles publiques, nettoyage des dépôts clandestins, des sites des bulles à verre et bornes à vêtements ;
- 1 agent propreté, pince à la main, parcourt quotidiennement 8km à pied avec son charriot pour l'entretien et le nettoyage des espaces publics;
- 1 agent propreté utilise un aspirateur de déchets là où les grosses machines de nettoyage ne savent pas passer 100% électrique ;
- 2 agents propreté nettoient les abords de l'Avenue des Martyrs avec l'aide également de l'aspirateur de rue ;
- 1 agent parcourt les voiries des 4 entités à bord d'une toute nouvelle balayeuse ;
- 1 agent constatateur a pour mission principale le respect des dispositions reprises dans le règlement général de police et dans le règlement relatif à la Délinquance Environnementale (rôle avant tout préventif, attirant l'attention des citoyens sur les actes inciviques et de dérangement public qu'ils pourraient commettre au quotidien ; si la situation le nécessite, l'agent constatateur utilise la voie répressive à travers la rédaction de constats administratifs). En 2020, l'agent fléronnais a dressé 245 procès-verbaux ;
- mise en place progressive de bulles à verre enterrées.

UN CERCLE VERTUEUX

Les retours de la population sont très positifs ; la Commune espère ainsi que cet important travail va entraîner un cercle vertueux chez les commerçants et habitants.

En effet, si la Commune investit beaucoup dans la propreté, elle ne peut régler ni tous les problèmes, ni les incivilités... qui restent bien trop nombreuses.

2000406885/SG-B

La Fromagée de Fléron

Sans oublier
Nos 250 variétés de fromages 1er choix!!!

Qu'il fasse chaud ou froid, la Fromagée de Fléron est toujours là.

L'apéro en famille, entre amis, un anniversaire, une soirée foot ou en amoureux.
La Fromagée prépare **planches apéros découvertes.**
Commandez-dégustez, à table en 5 minutes.

Commandez et dégustez! A table en 5 minutes

Planches apéros et plateaux de fromages personnalisés décorés sur commande au ✆ **04/358.17.90**
Rue de la Clef, 8C • 4620 FLÉRON • ⓕ

Vous utilisez votre carte eID en ligne ?

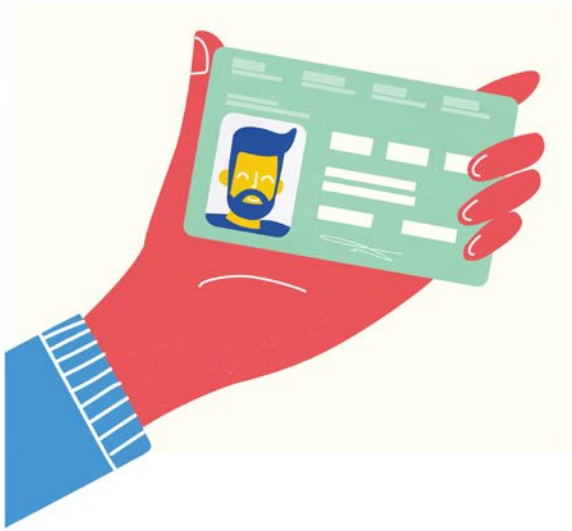

Téléchargez la dernière version du logiciel eID sur eid.belgium.be

ibz Service public fédéral Intérieur .be

Georges Mpakataris SRL
CHAUFFAGE - SANITAIRE

- **Entretiens et dépannages**
- **Remplacements chaudières**
- **Pompes à chaleur**
- **climatisation**

T. 04 377 32 76
www.mpag.be
info@mpag.be
rue Fond du Flo 21 - **4621 Retinne**

Georges Mpakataris SRL

ESTIMATION GRATUITE !
REMPLISSEZ NOTRE FORMULAIRE

AVEC LA HAUSSE DE L'IMMOBILIER
C'EST LE MOMENT IDÉAL POUR VENDRE !

IMMOBILIÈRE La Bruyère

NOS SERVICES, VOTRE SATISFACTION !

PLANS · PHOTO HDR · ANNONCES SUR 4 SITES · VIDÉO · ESTIMATION · RÉSEAUX SOCIAUX

Avenue des Martyrs 293A · 04 / 252 44 32 · www.immobruyere.be

Il n'est pas normal qu'en 2021, quelques-uns jettent encore un mégot, un chewing-gum, une cannette ou déposent leurs "encombrants" à l'orée d'un bois ou terrain vague.

La Commune en appelle donc à une responsabilisation de toutes et tous : commerçants et habitants. Elle demande à chacune et chacun d'agir pour rendre son environnement proche propre et agréable. Tout le monde y a un intérêt évident.

DES CAMÉRAS DE SURVEILLANCE CONTRE LES INCIVILITÉS

Tous les jours, les ouvriers du service travaux interviennent pour constater et enlever des dépôts clandestins. Cela continue, malgré les possibilités mises en place pour éliminer les déchets (les conteneurs, les poubelles publiques, le tri, les recyparcs, …).

Cela se produit toujours aux mêmes endroits. Ils sont souvent signalés sur les réseaux sociaux, et donnent une mauvaise image de la Commune.

L'agent constatateur agit rapidement et essaie de retrouver la trace des personnes. Il s'agit d'un travail long et fastidieux mais nécessaire car il permet de poursuivre les contrevenants. En 2020, l'agent a dressé 245 procès-verbaux et en 2021, à l'heure actuelle 189. Certaines personnes inciviques passent encore trop souvent entre les mailles du filet, l'agent ne trouvant pas toujours des preuves pour incriminer les pollueurs.

Pour lutter contre ces incivilités environnementales, Fléron a été sélectionnée pour recevoir un subside afin de nous équiper de caméras de vidéosurveillance et ainsi traquer les "pollueurs".

Début 2022, la Commune de Fléron disposera de quatre caméras qui seront très régulièrement déplacées sur vingt-deux lieux problématiques appelés plus communément "points-noirs".

TAXES DÉCHETS 2022 : PAS D'AUGMENTATION ET DU SOUTIEN

Malgré l'augmentation des tarifs d'Intradel de 2 %, le Conseil communal a fait le choix de ne pas relever les tarifs de la taxe déchets pour 2022.

La taxe forfaitaire des ménages reste donc fixée à :

- isolé : 80,00 €
- deux personnes : 115,00 €
- trois personnes : 135,00 €
- quatre personnes : 151,00€
- cinq personnes et plus : 162,00€

De plus, le Conseil communal a décidé à l'unanimité, que la réduction de 30 € accordée aux personnes bénéficiant de la GRAPA (garantie de revenus aux personnes âgées), du RIS (revenus d'intégration sociale), de l'ARR (allocation de remplacement de revenus), les ménages monoparentaux, les familles nombreuses, les gardiennes d'enfants conventionnées serait désormais automatique. Cette réduction sera donc déduite de leur taxe forfaitaire.

C'est une avancée importante, puisque jusqu'à cette année, il fallait demander cette réduction. Ce qui pouvait occasionner des oublis, voire même une méconnaissance de celle-ci.

Cette mesure concerne environ 1.450 citoyens, alors qu'elle en concernait environ 750 jusqu'alors. L'effort important porte donc aussi sur les catégories de personnes éligibles à cette réduction.

A noter qu'il reste toujours possible de faire la demande de cette réduction pour les citoyens qui entrent dans les critères d'attribution.

LANGES LAVABLES : EN ROUTE VERS LE ZÉRO DÉCHET

Le Conseil communal d'octobre a voté deux mesures en faveur de l'utilisation des langes lavables : une prime de 150 € et des tarifs contenus pour la taxe déchets proportionnelle (appliqués au-delà du forfait).

Dès le 01/01/2022, les langes "classiques" doivent intégrer le conteneur noir. Cela induit, pour les jeunes parents et les gardiennes d'enfants, un risque de surcoût important, tenant compte du nombre et du poids des langes.

Mais l'objectif est clair : il faut impérativement diminuer les quantités de déchets, en particulier ceux des langes classiques qu'il est particulièrement difficile de recycler.

Le Conseil a donc décidé d'octroyer une prime de 150 € à l'achat de langes lavables. Pour en bénéficier, une preuve d'achat suffit.

De plus, considérant la période transitoire de mise en route en 2022, le Conseil adapte les tarifs de la taxe proportionnelle comme suit :

- gardiennes d'enfants : les kilos supplémentaires aux 100 premiers compris dans la taxe forfaitaire seront facturés à 0,30 € le kilo au lieu de 0,75 €.
- familles comprenant au moins 1 enfant de moins de 2,5 ans : les kilos supplémentaires aux 100 premiers compris dans la taxe forfaitaire seront facturés à 0,65 € le kilo au lieu de 0,75 €.

FLÉRON
La ville à la campagne

SOCIAL

ÉNERGIES : FORTES HAUSSES

Depuis quelques semaines, le coût du mazout, du gaz et de l'électricité n'arrête pas d'augmenter. Il n'a jamais été aussi élevé depuis 5 ans. Les budgets familiaux sont donc mis sous pressions par des prix qui deviennent difficiles à supporter. Le service énergie du CPAS de Fléron vous conseille dès lors d'être très attentif à vos contrats de fourniture en énergies :

SI VOUS AVEZ UN TARIF FIXE SIGNÉ IL Y A PLUSIEURS MOIS : NE CHANGEZ SURTOUT RIEN !

Il y a de grandes chances que votre tarif soit plus bas que le coût actuel de l'énergie. Néanmoins, vérifiez la date de reconduction du contrat. Si celle-ci est proche, votre fournisseur va certainement vous envoyer un courrier vous prévenant de sa reconduction tacite. Le tarif sera alors remis à jour et nous vous conseillons de vérifier s'il vous est toujours favorable.

VOUS AVEZ UN TARIF VARIABLE : L'ACTION À POSER DÉPEND DE L'ÉVOLUTION DES PRIX À VENIR

Soit les prix continuent d'augmenter : nous vous conseillons alors de prendre un contrat à prix fixe (pour éviter qu'il continue de monter) en attendant une diminution conséquente du tarif, puis de signer un nouveau contrat lorsqu'une réduction importante des tarifs aura lieu.

Soit les prix diminuent : nous vous conseillons d'attendre que les prix aient diminués suffisamment pour choisir un nouveau tarif ou un nouveau fournisseur.

Vous pouvez changer de fournisseur à tout moment, n'hésitez donc pas à comparer les tarifs via www.creg.be/fr/cregscan. Un souci ? Le CPAS peut vous aider dans cette démarche.

CPAS DE FLÉRON – ÉNERGIE
04 358 68 80 – 0496 12 08 06
Rue F. Lapierre, 31 – 4620 Fléron
- Lundi – jeudi : sur r-v
- Vendredi : sans r-v (8h30 - 11h30)

Avec le soutien de la Wallonie

BESOIN DE PREMIERS CONSEILS JURIDIQUES ?

- Permanence de premiers conseils assurée par un avocat inscrit au barreau de Liège, le premier mercredi du mois

CPAS FLÉRON
Rue Marganne, 10
Sur rendez-vous au 04 358 68 80

- Permanence juridique également organisée les 2ème et 4ème mardis du mois de 13h30 à 15h30

JUSTICE DE PAIX DE FLÉRON
rue du Bay Bonnet, 15
Sur rendez-vous au 04 358 68 80

ET SINON, VOUS ÇA VA ? SI ON EN PARLAIT ?

Avec la crise sanitaire et les différentes mesures ayant impacté, parfois lourdement, notre quotidien, certains d'entre-nous connaissent peut-être ce mal-être pour la première fois sans pouvoir réellement l'identifier.

Activité indépendante à l'arrêt, perte d'emploi, isolement social, perte de confiance, décrochage scolaire…

Des plus jeunes aux plus âgés, beaucoup le vivent et il parait nécessaire de travailler sur la sensibilisation, l'information et surtout la déstigmatisation des problèmes de santé mentale pour encourager les uns et les autres à prendre conscience et à accepter la nécessité d'entamer un processus de suivi en la matière.

Le CPAS de Fléron met en place dès ce mois d'avril un espace de proximité ainsi qu'une permanence (sur rendez-vous) co-animée par un psychologue.

Avec la collaboration de l'Association interrégionale de guidance et de santé (AIGS)

AIGS asbl

CPAS - SERVICE INSERTION SOCIALE (SIS)
04 358 68 80 (Mme Lindsay Korevaar)

LE MÉDIATEUR DE DETTES DU CPAS AU SERVICE DES CITOYENS FLÉRONNAIS

Dans le contexte économique actuel, de plus en plus de ménages sont confrontés à des difficultés financières. Celles-ci peuvent avoir diverses origines (une maladie, un divorce, une perte d'emploi, et plus particulièrement la crise sanitaire…), ces situations sont difficiles à assumer seul.

Même si les problèmes financiers sont particulièrement pénibles à évoquer, il faut réagir et ne pas laisser la situation se dégrader.

Le médiateur de dettes est là pour vous écouter et vous aider à résoudre vos difficultés financières.

A l'instar de tous les travailleurs sociaux du CPAS de Fléron, le médiateur traite les dossiers dans la discrétion et dans le respect du secret professionnel.

L'objectif visé est l'équilibre financier, en organisant le remboursement de vos dettes tout en menant une vie décente.

PERMANENCES CPAS DE FLÉRON (SANS RENDEZ-VOUS) :

- les mardis de 9h00 à 11h30
- les mercredis de 13h30 à 16h

Avec la collaboration du GILS, Groupement d'Initiative pour le Lutte contre le Surendettement, Association Chapitre XII

Centre de référence en médiation de dettes
Agréé par la Région wallonne RW/SMD/CR/3

CPAS DE FLÉRON
Service de médiation de dettes
04 358 68 80 (Mme Audrey Theunissen)

JEUNESSE

STAGES DE CARNAVAL

Le Centre Sportif Local de Fléron organise son stage de Carnaval du lundi 28 février au 4 mars 2022. Voici les propositions :

- **Stage de psychomotricité pour les enfants de 3 à 5 ans** (9h - 12h)
- **Stage multisports pour les enfants de 6 à 12 ans** (9h -16h)

Garderie possible à partir de 8h et jusqu'à 13h (psychomotricité) et 17h (multisports).

Tarif : **80 euros** pour le stage multisports

Tarif : **45 euros** pour le stage de psychomotricité

CENTRE SPORTIF LOCAL DE FLÉRON
04 355 91 39
www.fleronsport.be

DÉCOUVRE TON SPORT

DES QUESTIONS ? DES INFOS ?

RENCONTRE LE 19/01 – 18H
MAISON DE LA CONVIVIALITÉ
RUE DE MAGNÉE, 10

en présence de membres du Collège communal

FLÉRON
la ville à la campagne

VOUS SOUHAITEZ INSÉRER VOTRE PUBLICITÉ DANS LE MAG ?

04 355 91 90
affaires-economiques@fleron.be

MÉLI MÉLO

SÉPULTURES D'IMPORTANCE HISTORIQUE : APPEL À TÉMOINS

La Commune de Fléron est à la recherche de tout témoignage ou information qui permettrait de recenser les sépultures présentant une importance historique locale dans ses cimetières. En plus de les identifier, elles seraient ainsi préservées de l'oubli.

Il en va bien entendu de la responsabilité morale de la Commune, mais aussi de tout citoyen, d'assurer la perpétuation du patrimoine local et d'honorer la mémoire de nos défunts.

Sont considérées comme sépultures d'importance historique locale (art. L1232-29 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation), les sépultures répondant à l'un des critères suivants :

- **Intérêt historique :** relatif aux monuments de tout individu ou famille ayant joué un rôle dans le développement de l'identité culturelle, artistique ou économique de la localité ou du pays ;
- **Intérêt artistique :** relatif aux monuments de tous types présentant une qualité architecturale (chapelle, mausolée, statuaire, monuments signés…) ;
- **Intérêt paysager :** relatif aux monuments créant l'identité visuelle du cimetière (carrefours, allées principales et périphériques) ou ayant une fonction technique dans l'aménagement du terrain sur lequel est implanté le site funéraire (pente, terrasse…) ;
- **Intérêt technique** : relatif aux monuments dont la réalisation a mis en œuvre des matériaux inhabituels ou des techniques particulières de mise en œuvre de matériaux traditionnels ;
- **Intérêt social :** relatif aux sépultures des personnages ayant eu des activités, des professions ou des fonctions constitutives de la société de la localité (élus locaux, prêtres, bienfaiteurs, mineurs, soldats, victimes de guerre, communautés religieuses ou culturelles, représentants du folklore…).

Vos infos et témoignages correspondent ? Merci déjà de votre précieuse collaboration.

SERVICE ETAT-CIVIL

04 355 91 20
etat-civil@fleron.be

CENTRE DE LOISIRS : TRAVAUX EN COURS

Les travaux de rénovation du centre de loisirs de Retinne ont débuté ! L'objectif est de l'inaugurer et de le rouvrir cet été. D'ici là, patience, le Centre de loisirs reste fermé le temps de se refaire une beauté.

DES IDÉES DE PROJETS COLLECTIFS ?

Fléron lance très prochainement un appel à candidatures pour des projets à budget participatif. Des projets à développer par les citoyens pour les citoyens et pouvant être financés par la Commune !

Intéressé-e ? Suivez les actus de la Commune sur les réseaux et dans le Vlan.

MARCHÉ DU VENDREDI

De décembre à février, le marché peut être réduit en fonction de la fréquentation des marchands et se tenir uniquement dans l'enceinte du parking communal, Drève de la gare (entre la rue de la Ligne 38 et la rue du Tiège). Cela aura pour effet d'améliorer la mobilité en libérant l'accès à la rue de la ligne 38 (entre la rue Lapierre et l'avenue des Martyrs).

CONCOURS VITRINE

Du 13 décembre 2021 au 2 janvier 2022 a lieu la troisième édition du concours de la plus belle vitrine des fêtes de fin d'année. Cette année encore, votre avis sera sollicité afin d'élire la plus belle vitrine !

A gagner : un joli panier garni de produits issus du circuit court, du commerce équitable et durable.

Immobilière La Bruyère, gagnante 2020

"BIEN MANGER, UN PLAISIR À PARTAGER" LE 18/01

En collaboration avec l'Asbl Li Cramignon, le Service du Plan de Cohésion sociale de Fléron lance un cycle de 6 activités autour du "Bien manger, un plaisir à partager".

Aux menus : le plein d'infos sur les bienfaits d'une alimentation saine et variée.

A la carte du premier atelier : une animation autour d'un bon petit déjeuner équilibré qui vous sera expressément offert pour l'occasion. De quoi idéalement démarrer votre journée du 18 janvier 2022.

Les 6 ateliers thématiques, accessibles sur présentation du Covid Safe Ticket, s'adressent à tous les citoyens fléronnais.

ATELIER N°1
PETIT-DÉJEUNER ÉQUILIBRÉ
Mardi 18 janvier 2021
9H00 - 12h00

INFOS ET INSCRIPTIONS

SERVICE DU PLAN DE COHÉSION SOCIALE

04 355 91 82
cohesion.sociale@fleron.be

PISCINE COMMUNALE

FERMETURE ANNUELLE
du 24 décembre au 7 janvier

Attention : en raison de travaux techniques, une fermeture un peu plus longue est possible.

COIN DES ASSOCIATIONS

AUX RYTHMES DE FLÉRON BALADE !

Bonjour Monsieur Warnimont, vous êtes président de l'asbl FLÉRON BALADE. Comment est né ce groupe de marche ?

Cela fait presque 30 ans que FLÉRON BALADE, groupe de marcheurs, parcourt monts et vallées tous les lundis matin. C'est, au départ, André Pellin, aujourd'hui décédé, qui en 1992, décide avec quelques amis, d'effectuer une promenade de 8 kms les lundis matin aux alentours de notre belle région.

Au fil des ans, ce groupe d'amis s'est considérablement agrandi et une solide organisation a dû être mise en place. Il n'est en effet pas rare de voir défiler dans nos beaux bocages un groupe d'une centaine de personnes marchant en toute convivialité d'un pas souple mais déterminé.

J'imagine qu'il faut être en bonne forme pour vous suivre *?*

Nous avons deux groupes différents, avec des rythmes et difficultés adaptés et toujours sous la conduite d'un guide bénévole.

Pour les marcheurs expérimentés, FLÉRON BALADE organise tous les lundis, départ 9h30, une balade de +/- 8 kms dans les environs de Liège. Les détails sont repris au calendrier annuel, distribué aux membres en ordre de cotisation. La balade se termine vers midi.

Nous organisons aussi des balades mensuelles (le samedi) plus longues - 12 à 15 kms - avec une pause à midi. Celles-ci sont réservées aux très bons marcheurs.

***Pour les marcheurs plus âgés**, FLÉRON BALADE organise une marche plus facile tous les mardis avant midi +/- 7 kms dans les environs de Fléron. Le point de départ à 10 h est toujours au parking de la gare. La balade se termine également vers midi.*

Vous ne vous arrêtez pas là, puisque vous organisez des balades et voyages à l'étranger !

Oui, nous organisons un séjour balades à l'étranger 1 ou 2 fois l'an. Lors de ceux-ci, la marche étant la base de notre club, plusieurs balades sont organisées agrémentées quelques fois par un repas gastronomique ou par une visite de sites exceptionnels.

Par exemple en 2020, nous avons séjourné quelques jours au Lac d'Orient où nous avons pu visiter le mémorial Charles de Gaulle, les magnifiques églises à pans de bois, etc.

En 2021, l'Alsace était notre destination, avec visites de quelques magnifiques villages (Obernai, Ribeauvillé, …). Nous en avons aussi profité pour visiter une cave à vin, assister à un spectacle dans un cabaret bien connu et au retour, effectuer une balade en bateau sur la Moselle à Metz.

Que nous réservera la Covid 19 pour 2022 ? Gardant tous espoir et enthousiasme, le comité prépare un voyage en Provence.

Comment les Fléronnais peuvent-ils vous rejoindre pour les balades ou des vacances ?

***Ce 20 décembre**, sauf si les règles COVID nous en empêchent, après notre balade habituelle du lundi, nous accueillons tous nos membres marcheurs ainsi que les candidats marcheurs et nouveaux membres. **Vers 12 heures,** toutes et tous sont les bienvenus à Batifix (Retinne) pour un bol de soupe offert par le comité (ne pas oublier son bol, une cuillère, son pass sanitaire et son masque).*

L'occasion de s'inscrire ou se réinscrire, de se rencontrer et d'évoquer l'année balades à venir.

L'inscription pour les 52+12 balades de 2022 est de 15€ (possibilité de remboursement par certaines mutuelles). Elle comprend un calendrier détaillé de tous les événements que nous organisons. J'ajoute enfin qu'un versement sur notre compte bancaire reste possible pour ceux et celles qui ne peuvent venir.

INFOS ET INSCRIPTIONS

Léon Warnimont	04 355 01 59
André Dugailliez	04 358 83 20
Malou Hippel	04 226 73 45
Léon Germain	04 362 36 84
Nelly Nyis	0473 91 85 42

R-V IMMANQUABLE !

Lundi 20/12 – 12h00

FLÉRON BALADE

- **inscriptions et programme 2022**
- **soupe offerte**
- **rencontres**

Batifix (Retinne) - Rue de la Vaulx, 27

ANNULÉ

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

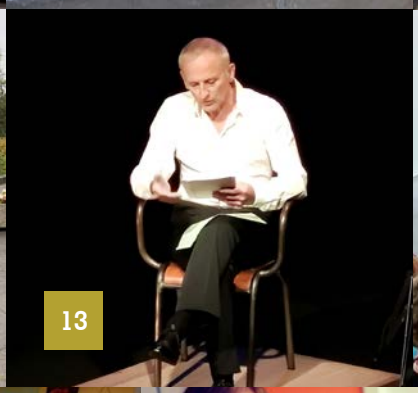

1 Cours de gymnastique pour seniors organisé par les animateurs du Centre Sportif (Espace Sport)

2 et 3 11/11 : les autorités communales, les citoyens et les écoliers fléronnais présents en nombre pour les commémorations de l'Armistice

4 17/10 : atelier récup. autour du livre organisé par la Bibliothèque

5 29/10 : traditionnel cross communal pour tous les élèves de l'Enseignement communal fléronnais organisé par le Service Enseignement et les professeurs d'éducation physique

6 Le Centre sportif de Fléron organise un mercredi par mois (14h - 16h30), une balade gratuite et accessible à tous

7 Fléron reçoit le Label Commune Pédestre, qui récompense les communes qui œuvrent en faveur du piéton

8 23/10 : petit-déjeuner lecture "Bibliofête" à destination des touts-petits

9 Atelier (ré)créatif organisé par le Service des Affaires sociales

10 29/10 : fête et ambiance Halloween à l'école Place aux Enfants

11 12/10 : journée sportive organisée par la Province de Liège en collaboration avec les écoles communales de Fléron et la RCA

12 Une toute nouvelle balayeuse pour le Service Propreté

13 08/10 : lecture spectacle à l'Espace Culture : "L'étranger" de A. Camus

14 13/10 : spectacle "T'en fais une tête" des Babelutes en solo lors du Mercredis des Petits

15 Moulage, peinture, collage au programme des petits artistes lors du premier "Atelier KIDS" d'automne

16 22/10 : le personnel communal et du CPAS soutiennent Think Pink, action de sensibilisation au dépistage du cancer du sein

17 26 – 29/10 : mini salon de la sécurité organisé par le Service Prévention en collaboration avec la Police locale

FLÉRON
La ville à la campagne

SÉNIORS

CENTRE SPORTIF LOCAL DE FLÉRON

Seniors Sport Fléron

PROGRAMME - 2021/2022

GYMNASTIQUE	Mardi/jeudi/vendredi 9h30-10h30
BADMINTON	Mardi/vendredi 10h30-12h
NET-VOLLEY	Mercredi 9h30-11h30
SELF-DEFENSE	Lundi 10h-11h/11h-12h
BALADES	22/12 - 19/01 – 16/02 – 23/03 – 20/04 – 18/05 – 22/06

04 355 91 39 - f Centre Sportif Local de Fléron
www.fleronsport.be

Afin de contribuer à la participation et à l'intégration des seniors au sein de notre commune, la COMMUNE de Fléron met en place son tout premier

Conseil Communal Consultatif des Aînés

Vous êtes prêts à défendre des projets et à les concrétiser ? Vous souhaitez consacrer quelques heures de votre temps à l'amélioration de la qualité de vie de vos concitoyens ? Nous vous proposons un lieu de rencontre et d'échanges dont l'objectif est de développer des initiatives et des activités permettant d'améliorer la qualité de vie et le bien-être de tous nos aînés.
Dans ce cadre :

- **Si vous êtes un(e) citoyen(ne) fléronnais(e) âgé(e) de 65 ans et plus ;**
- **Si vous jouissez de vos droits civiques et politiques ;**
- **Si vous ne disposez d'aucun mandat politique et que vous souhaitez apporter en toute neutralité votre analyse et vos recommandations sur des thématiques tenant compte des besoins et des droits des seniors sur notre entité ;**

Nous vous invitons à vous inscrire via le bulletin ci-dessous à compléter et renvoyer pour le 21/02/2022 au plus tard à l'adresse :

COMMUNE DE FLÉRON - Service communal du Plan de Cohésion sociale
Rue de Romsée, 18 - 4620 Fléron ou par mail à : cohesion.sociale@fleron.be

NOM(S) ET PRÉNOM(S) : .....

ADRESSE : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

N° DE TÉLÉPHONE : .....

Êtes-vous pensionné(e) : OUI-NON

Êtes-vous déjà membre d'association (s) représentatives d'aînés : OUI - NON

SI OUI LAQUELLE/LESQUELLES ?

.....

.....

Quelles sont vos motivations à devenir membre du CCCA ? .....

.....

.....

.....

Par la présente, je pose ma candidature pour devenir membre du du Conseil Communal Consultatif des Aînés de Fléron.

Je certifie sur l'honneur que :

- Je jouis de mes droits civiles et politiques
- Je ne suis titulaire d'aucun mandat politique et que je n'ai aucun parent ou allié jusqu'au deuxième degré inclus possédant un mandat politique

* En vue de respecter votre vie privée, conformément à la législation en vigueur, les données collectées ne seront employées que pour la finalité exposée. Par votre consentement, les données ne seront donc transmises qu'au service communal du Plan de Cohésion Sociale et ne seront conservées que durant le temps nécessaire à la réalisation de cette finalité. En tant que personne directement concernée par le traitement de vos données à caractère personnel, vous avez le droit de retirer votre consentement à tout moment.

FLÉRON, LE .....

SIGNATURE :

AGENDA

15/12 - 14H	ATELIER KIDS: BRICOLAGE DE NOËL (COMPLET)
~~18/12 - 20H15~~	~~SPECTACLE "KROLL SUR SCÈNE"~~ **REPORTÉ**
19/12 - 15H	CONCERT DE NOËL DE LA ROYALE UNION CHORALE DE FLÉRON (04 365 32 53)
20/12 - 12H	FLÉRON BALADE (04 358 83 20)
~~25 - 26 - 27/12~~	~~MARCHÉ DE NOËL DE ROMSÉE~~ **ANNULÉ**
~~27/12 - 30/12~~	~~VILLAGE KIDS: VILLAGE DE CHÂTEAUX GONFLABLES (3 - 12 ANS)~~ **ANNULÉ**
15/01 - 20H15	CONCERT DE NOUVEL AN "EURO SYMPHONIC ORCHESTRA"
16/01 - 15H	CONCERT DE NOUVEL AN "EURO SYMPHONIC ORCHESTRA"
29-30/01	TOURNOI DE FOOT EN SALLE DE L'ECOLE DES JEUNES-FLÉRON
17/02	JOURNÉE GROS PULL
23/02 - 12H45	CHAMPIONNAT DE NET-VOLLEY
27/02 - 9H	CHAMPIONNAT PROVINCIAL DE DOUBLE DE TENNIS DE TABLE
06/03 - 12H	JOURNÉE DE LA FEMME - JOURNÉE KRAV MAGA
26/03	CHAMPIONNAT FRANCOPHONE DE GYMNASTIQUE ACROBATIQUE
30/03 - 12H45	CHAMPIONNAT DE NET-VOLLEY

Vous représentez une association fléronnaise et vous souhaitez informer les Fléronnais de votre événement grand public ? Envoyez vos infos à **communication@fleron.be** au plus tard 4 semaines avant la date.

FLÉRON
La ville à la campagne

CONTACTS

- Service culture & loisirs - 04 355 91 87
- Service prévention - 04 355 91 85
- Service tourisme/affaires éco. - 04 355 91 90
- Centre sportif local - 04 355 91 39
- Service bibliothèque - 04 355 91 83
- Activités des associations fléronnaises
- Plan de cohésion sociale - 04 355 91 82
- Service accueil temps libre/enseignement - 04 355 91 25
- CPAS - 04 358 68 80
- Service Environnement - 04 355 91 96

Depuis 20 ans, l'Euro Symphonic Orchestra rend hommage à Johann Strauss lors d'une grande tournée annuelle sur les plus belles scènes de Belgique.

Ce spectacle haut en couleur passe en revue toutes les plus belles mélodies du Roi de la valse.

Tout au long du concert, des solistes de l'orchestre dévoilent leur virtuosité tandis que Pascal Peiffer égaye l'assistance avec des instruments insolites : enclume, sifflet, rossignol, flûte à coulisse, revolver,...

Dans un but de proximité et d'échange avec son public, il apporte également quelques commentaires ou anecdotes tantôt inattendus tantôt comiques.

En l'église de la Sainte-Famille à Fléron.
Prix de la prévente : 20€
Sur place : 25€

COVID SAVE TICKET à partir de 12 ans. Port du masque à partir de 10 ans.

MiD FINANCE

Crédits & Assurances

Votre partenaire confiance

PROFITEZ DES TAUX TRÈS BAS !

Mid Finance, c'est plusieurs banques sous un même toit !

Quelques exemples :

Achat avec frais de notaire

Il est possible de financer votre 1re habitation à 125%.
Achat + frais de notaire avec intervention des parents via l'apport d'un bien immobilier en garantie complémentaire.

Achat de votre seconde résidence sans apport

Vous êtes propriétaires en Belgique. Nous avons la possibilité de financer l'achat et les frais de notaire. Vous pouvez éventuellement bénéficier d'un refinancement à taux réduit.

Refinancement, rachat de crédits ou simple achat…

Les taux sont extrêmement bas…
C'est peut-être le moment de racheter votre crédit hypothécaire.

Tous nos produits, nos taux en ligne :

midfinance.be

Consultez toutes nos conditions en agence !

Vos assurances sont trop chères ?
Demandez une étude gratuite et sans engagement !

Votre courtier Votre meilleure assurance

ELERON • 56, rue Arsène Falla • Tél: 04 228 80 71